



REGLEMENT DU 29^{ème} TOURNOI EDITION 2018

L'Association **EUROP'foot** organise un tournoi de jeunes joueurs dans la catégorie officielle **Under 15** sur les terrains de VERTOUC et de HAUTE-GOULAINNE ouvert à toutes équipes Européennes « U.E.F.A » appartenant aux « Nations Unies de la F.I.F.A. »

ART. 1 : Toute équipe engagée dans l'épreuve se compose de 11 joueurs et 5 suppléants de moins de 15 ans licenciés dans la Fédération Nationale du pays auquel elle appartient. Il ne sera pas toléré plus de 16 joueurs.

Alinéas spécifiques au tournoi :

- Remettre la « **Feuille de Match officielle** » dûment remplie et **présentation obligatoire des licences**, dès votre arrivée.
- Tout joueur licencié dans un club, **autre que celui engagé**, ne peut prétendre participer au tournoi
- Seuls les 16 joueurs inscrits sur la feuille de match officielle, après **vérification des licences**, sont autorisés à jouer.
- Seuls les 16 joueurs et les 3 dirigeants inscrits sur la feuille de match pourront monter sur le podium à la remise des trophées.

ART. 2 : Le tournoi débute le samedi après midi par un tour **préliminaire** (formule championnat). Après tirage au sort, les équipes sont réparties en 8 groupes de 4 équipes. Les 8 premiers accèdent aux « **quart de finale** ». Les deuxièmes concourent pour les 9^{ème} à 16^{ème} places. Les troisièmes concourent pour les 17^{ème} à 24^{ème} places. Les quatrièmes pour les 25^{ème} à 32^{ème} places. Le « **Challenge Vincent GIRARD** » est attribué à la meilleure équipe Française.

Alinéas spécifiques au tournoi :

- Au tour préliminaire du samedi**, en cas d'égalité de deux ou plusieurs équipes, la priorité sera donnée à : **1** - meilleure différence de buts **2** - meilleure attaque **3** - moins de cartons **4** - 3 tirs au but.
- Attribution des points**, victoire avec 2 buts d'écart = **5 pts**, victoire avec 1 but d'écart = **4 pts**, nul avec buts = **3 pts**, nul sans but = **2 pts**, match perdu **1 pt**, *match perdu par forfait* **0 pt** avec 5 pts et 2 buts à l'adversaire.
- Pour les finales et matchs de classement le dimanche**, en cas d'égalité, il y aura « **tir au but** » par 3 joueurs différents et, si nouvelle égalité, continuer avec les autres joueurs, jusqu'à l'échec d'un joueur par rapport à l'autre.

ART. 3 : L'arbitrage est effectué par des arbitres officiels F.F.F. sollicités par Europ'foot et, figurants nominativement sur la déclaration de tournoi ayant reçue l'autorisation du District Atlantique. Lois du jeu à 11, ballon N° 5 pour la catégorie.

Alinéas spécifiques au tournoi :

- Les matchs se déroulent en **mi-temps de 2x12 minutes**. Pas de prolongation. Le temps de jeu cumulé par joueur ne sera pas supérieur aux conditions réglementaires définies par le District Atlantique pour une journée de tournoi ; temps officiel de la catégorie x 1.5 (2 x 40' = 80' x 1.5 = <120'). Il est autorisé **3 remplacements en cours de jeu**, sur arrêt de jeu et autorisation de l'arbitre. **(Le non respect de cette règle => 1 point sur le match)**. Les autres remplacements se font, hors temps de jeu, à la mi-temps. Les joueurs remplacés deviennent remplaçants.
- Un carton jaune** = la sortie du joueur durant 5 minutes sans remplacement.
Deux cartons jaunes = l'exclusion du joueur pour le reste du match sans remplacement.
Un carton rouge = l'exclusion du joueur sans remplacement et la **suspension automatique pour le match suivant. (Le non respect de cette règle => 0 point et 0 but, l'autre équipe conservant ses points acquis à la fin du match.)**
- Les arbitres se présentent, dès leur arrivée, au Centre de Gestion, ils arbitrent en tenue officielle. La nomination des arbitres des rencontres est à leur convenance. La transmission des résultats et observations se fait à l'aide d'une « **Fiche de Match** ». L'arbitre central ne peut arbitrer le club auquel il appartient.
- Toute équipe absente à l'heure du match affichée est déclarée « **perdu par forfait** » **0 point** avec 5 pts et 2 buts à l'adversaire.
- Toute équipe devra disposer de 2 jeux de maillots de couleur différente.

ART. 4 : **L'Association prendra les dispositions nécessaires pour assurer ses responsabilités d'organisateur :**
Un centre sonorisé d'accueil et de communications, interprètes, affichage des responsabilités, secours.
Arbitrage et police de terrain. Planning des rencontres, des repas, gestion navettes de transport entre stades.
Affichage des résultats du tour préliminaire le samedi et classements. Lieu et horaire du 1^{er} match le dimanche matin.
Planning des finales. Repas et boissons sur les sites. Heure et lieu de la remise des trophées.

Alinéas spécifiques au tournoi :

- L'ensemble, joueurs, éducateurs, arbitres, responsables d'équipes, spectateurs, s'engage à respecter **l'esprit du tournoi**.
- Chaque joueur, éducateur ou dirigeant, s'engage à respecter **l'arbitrage et le règlement du tournoi**.
- Seuls les membres du Comité Directeur, **Gilles LOQUET-Robert BELOUARD - Didier GODINEAU et Jean Claude GARDHAUT**, référents à ce règlement, seront habilités à statuer au regard d'une dérogation, d'un litige ou d'une incompréhension.
- L'Association **EUROP'foot** décline toute responsabilité en cas d'accident corporel, vol et détérioration de biens et matériels n'appartenant pas à l'organisation du tournoi.